CIRCULER AUTREMENT 6,00 €

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE - OCTOBRE/DÉCEMBRE 2018





Éditorial

Stéphane DaeschnerPrésident de l'association
Prévention Routière

e pouvoir d'être utile : le slogan de la campagne de recrutement des jeunes volontaires en service civique correspond parfaitement à la motivation de ceux qui nous contactent, chaque année toujours plus nombreux. Ils seront ainsi quelque 180 avec nous, en 2018. Grâce à eux et à leur engagement aux côtés de nos 1600 bénévoles, nous agissons auprès des populations les plus vulnérables avec un regain de jeunesse qui remporte un franc succès dans les écoles, lors des actions « Capitaine de soirée » ou auprès des seniors. Lorsqu'ils nous rejoignent, l'engagement social et le désir d'être utile sont des motivations aussi importantes que l'envie d'inscrire une expérience nouvelle dans leur parcours professionnel. Beaucoup préparent les concours de la police et de la gendarmerie pendant ces quelques mois dans nos comités, certains se destinent à l'enseignement, mais tous découvrent dans la prévention du risque routier une bonne raison d'agir et portent ainsi un autre regard sur un risque dont ils n'avaient jusqu'alors pas conscience. Notre association se félicite de l'existence de ce dispositif créé il y a 8 ans et constate année après année que ce « pouvoir d'être utile » est réellement partagé et réciproque.



VISIBILITÉ, LE MAÎTRE-MOT DE LA SAISON

Quand les nuits rallongent, chaque usager de la route doit mettre toutes les chances de son côté pour ne pas passer inaperçu. Comptez sur nous pour vous rappeler les fondamentaux!

ientôt l'heure d'hiver! Dans la nuit du 27 au 28 octobre, nous reculerons d'une heure notre horloge, nous gagnerons ainsi une heure de sommeil mais nous perdrons en lumière du jour. Le soleil se couche plus tôt le soir et les périodes d'obscurité augmentent... Dans ces conditions, les usagers de la rue et de la route sont

invités à redoubler de vigilance. À commencer par les plus vulnérables d'entre eux, les piétons, pour qui le risque d'accident mortel culmine d'octobre à janvier (voir page suivante).

L'ONISR* pointe la forte saisonnalité de cette catégorie d'usagers, « la période nocturne durant



FICHE PRÉVENTION

BIEN VU!

Surtout, rester concentré sur la circulation, sans téléphone, ni écouteur, ni écran.

À pied, à rollers, à trottinette...

- Porter des vêtements clairs, voire une écharpe de couleur vive.
- Ajouter un gilet ou un brassard avec des éléments rétroréfléchissants, y compris sur le cartable des enfants.
- Ne pas surprendre les usagers motorisés: traverser sur le passage pour piétons, là où on s'attend à vous trouver!

À deux-roues

- S'équiper d'éléments rétroréfléchissants, notamment du gilet, même s'il n'est pas toujours obligatoire.
- Vérifier les feux avant/arrière et, à vélo, les catadioptres (roues et pédales).
- Feux allumés, de jour comme de nuit,

En voiture

- Vérifier les feux, l'usure des essuieglaces et la propreté des surfaces
- Faire contrôler sa vue et ne jamais fixer les feux des véhicules croisés qui éblouissent.
- Ralentir quand la nuit tombe, quand la météo est mauvaise, en laissant passer les piétons s'apprêtant à traverser.



des piétons sont tués en 4 mois, d'octobre à janvier.



150 MÈTRES

est la distance à laquelle un usager, portant un gilet ou un brassard rétroréfléchissant, est vu par un conducteur (contre 30 mètres sans).



des personnes de plus de 75 ans souffrent de déficience visuelle (faible acuité, champ visuel restreint...)

plus longtemps et incluant au final les périodes de pointe du matin et du soir, les piétons étant moins visibles de nuit pour les autres usagers ». C'est particulièrement avéré en ville.

Que faire?

Circuler dans une voiture ou sur un deux-roues toujours bien éclairé qui, ainsi, se repère facilement. Et, à pied, pour peu que les rues soient mal éclairées, éviter de se déplacer dès la tombée de la nuit, vêtu de sombre... Car la nuit, dans la pénombre ou dans la seule lumière des feux de voitures, l'œil (humain) distingue mal les contrastes, perçoit moins les reliefs, perd ses repères de couleurs. Pour le conducteur, la situation devient délicate : son champ de vision est réduit, il apprécie mal les distances et les vitesses... Et avec l'âge, sa résistance à l'éblouissement diminue. Pas question pour autant de porter des lunettes teintées qui brouilleraient davantage la vision. Mieux vaut éviter de fixer les feux des véhicules croisés et regarder plutôt vers le bord droit de la route.

Pour les usagers motorisés, c'est le moment de faire contrôler le système d'éclairage de leur véhicule. Autrement dit, vérifier que les feux sont bien réglés - ni trop bas, ils seraient inefficaces, ni trop hauts, ils éblouiraient les autres - qu'ils fonctionnent correctement et changer – par paire au besoin – les ampoules « grillées » ou montrant des signes de faiblesse. A l'avant et à l'arrière, n'oubliez aucun feu, de position (veilleuses), de croisement (codes), de route (phares) et de recul, ni les signaux de freinage (stop), les clignotants, les feux antibrouillard.

Autres précautions indispensables : changer les balais d'essuie-glaces usés et nettoyer les optiques des feux. Tous ces contrôles, l'association Prévention Routière les propose gracieusement dans certains départements.

* Observatoire national interministériel de la sécurité routière

Étre visible à vélo

Début octobre, dans 10 grandes villes (Bordeaux, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Strasbourg et Toulouse), MMA et l'association Prévention Routière ont invité les cyclistes à un diagnostic gratuit de leurs équipements de visibilité. Avec distribution, pour chacun, d'un « pack visibilité » contenant des accessoires rétroréfléchissants : gilet, brassards... et un flyer expliquant comment « être visible à vélo ».

Cette opération de sensibilisation fait suite à une enquête d'observation* menée par les bénévoles de l'association Prévention Routière ayant révélé que, de nuit, les cyclistes urbains sont encore trop souvent mal éclairés et insuffisamment équipés malgré une nette amélioration comparé aux résultats de cette même enquête menée en 2013.

*Elle a eu lieu en France, entre février et mars 2018.





PORTRAIT

PORTER LE MESSAGE DE LA PRÉVENTION

S'engager à nos côtés auprès des jeunes ? Pour Jérémy Blad, c'est plutôt deux fois qu'une !

e l'association Prévention Routière, Jérémy Blad, 23 ans, a commencé par découvrir l'activité dans l'Isère, il y a 3 ans, en s'engageant comme volontaire en service civique.

Pendant 9 mois, il a animé des séances éducatives auprès d'écoliers, de collégiens et de salariés d'entreprises, allant jusqu'à inventer le « Vélo 10 erreurs », un support d'animation permettant de rétablir l'équipement correct d'un deux-roues. « Je voulais occuper mon temps de façon gratifiante », se souvient-il, « avant de me réorienter dans mes études scientifiques ».

C'est en portant le message de la prévention des risques routiers auprès des autres que Jérémy laisse s'exprimer sa vocation. « Ce qui me plaît, explique-t-il, c'est transmettre des informations, faire comprendre quelque chose à quelqu'un et adapter mon discours en

fonction du public ». Sa décision est prise. Il sera « prof de maths ». Et lorsqu'il a besoin de valider sa licence de mathématiques appliquées par un stage professionnel de 4 mois, Jérémy revient vers l'association.

L'été dernier, il a ainsi travaillé au centre national parisien, sur un projet capital pour l'ensemble de notre réseau. Exploitant les statistiques départementales de la base de données publique des accidents routiers, il a conçu un outil numérique pour les rendre « lisibles ». Au printemps prochain, Jérémy passe le Capes¹ de mathématiques. Et, très bientôt, grâce à lui, nos comités départementaux accéderont facilement aux principales informations de l'accidentalité locale.

1- Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré



ÉLECTRO MOUV'

UN ÉVÉNEMENT POUR TESTER LES NOUVELLES MOBILITÉS ÉLECTRIQUES



De drôles d'engins arrivent en ville ! Pour mieux comprendre leur usage et les faire tester, l'association Prévention Routière et Allianz France mènent l'enquête.

nnovants, écologiques et pratiques, voilà comment nous pourrions résumer ce que les Français pensent de ces engins. Que ce soit pour des déplacements le week-end ou en semaine, pour un usage régulier ou occasionnel, nombre d'entre eux se disent prêts à les utiliser même si aujourd'hui ils sont encore près de 2/3 à ne les avoir jamais testés. Afin de faire découvrir ces nouvelles mobilités, l'association Prévention Routière et Allianz France ont organisé en septembre dernier

« Électro Mouv' », un événement décliné à Paris, Lyon et Bordeaux. Au programme, découverte des trottinettes électriques, des hoverboards et des monoroues avec mise en pratique sur un parcours adapté pour apprendre à les manier en toute sécurité.

Ces événements ont été l'occasion de diffuser un flyer contenant des conseils pour bien s'équiper, savoir où rouler et comment s'assurer.

PRÈS DE CHEZ VOUS

SENSIBILISATION DES TOURISTES

CORSE

Chaque année, des milliers de touristes viennent visiter la Corse pendant les mois estivaux. Les bénévoles de l'association en Corse ont pris l'initiative de les sensibiliser à la descente du bateau, pour permettre aux « locaux » et aux vacanciers de partager la route dans de bonnes conditions. L'occasion aussi de rappeler nos messages de prévention et les bons comportements à adopter sur les routes pendant les vacances. Ces opérations ont eu lieu sur les deux principaux ports de Corse, Ajaccio et Bastia.



POLICIERS, POMPIERS, MILITAIRES ET MAGISTRATS DU LOIRET NAGENT POUR NOTRE ASSOCIATION

CENTRE - VAL DE LOIRE

Pour célébrer les 30 ans de l'installation de l'hôtel de police



d'Orléans, la direction départementale de la sécurité publique du Loiret a eu l'idée d'organiser un challenge

de natation. Plus d'une centaine de nageurs qui se sont relayés pour enchaîner les longueurs, chaque aller-retour permettait de faire gagner 1 € au profit de l'association. Au final, 4500 € ont été récoltés pour financer un programme de réalité virtuelle simulant les accidents de la route. Un grand merci aux nageurs.

VOTRE SOUTIEN

TRANSMETTEZ VOTRE BONNE CONDUITE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

Legs, donations, assurances-vie, à travers ce geste fort de générosité, vous agissez concrètement pour sauver plus de vies sur nos routes.

Vous avez à cœur de lutter, à nos côtés, contre l'insécurité routière et les insupportables souffrances qu'elle engendre et qui endeuillent brutalement de trop nombreuses familles. Si nous pouvons être fiers de voir nos efforts récompensés aujourd'hui par une baisse de la mortalité sur nos routes, nous ne pouvons toutefois pas nous en satisfaire. Car nous poursuivons un seul but : que demain nos routes ne tuent plus!

Aujourd'hui, par un legs, une donation ou une assurance-vie, vous pouvez nous aider concrètement à nous rapprocher de cet objectif ambitieux.



En confiant tout ou partie de votre patrimoine à l'association Prévention Routière, vous transmettrez votre bonne conduite aux jeunes générations. Grâce à vous, nous enseignerons les bons comportements dès le plus jeune âge et rendrons ainsi les routes plus sûres.

Renseignez-vous en toute confidentialité auprès de notre équipe

Accomplir un geste d'une générosité exemplaire nécessite bien sûr réflexion. Pour toute question ou pour obtenir notre documentation sur les legs, donations et assurances-vie, n'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe dédiée. Elle vous accompagnera dans vos démarches et vous conseillera sur la meilleure façon d'organiser votre succession afin de prolonger votre combat en faveur de la vie sur les routes.

Avec un legs de 5 000 € par exemple, l'association Prévention Routière peut fournir 100 vélos aux pistes d'éducation routière et ainsi former des milliers d'enfants tous les ans aux risques routiers.

COURRIER DES LECTEURS





Les municipalités sont de plus en plus nombreuses à proposer à leurs habitants des stationnements en zone bleue régis par l'article R417-3 du code de la route. Limitées dans le temps, ces places sont gratuites. Néanmoins, pour en bénéficier, il faut apposer un disque de stationnement. Il ne comporte qu'une seule fenêtre indiquant l'heure d'arrivée. Le temps maximal de stationnement est laissé à la libre appréciation des communes, grâce à une graduation en heures, demiheures et en tranches horaires de 10 minutes. Le modèle français est un carré de 150 mm x 150 mm. Tous les disques non conformes sont sanctionnés par une contravention de deuxième classe (35 €).





Les informations collectées contiennent des données à caractère personnel et font l'objet d'un traitement dont le respons Routière – 4 rue de Ventadour - 75001 Paris. Ces données sont collectées dans le cadre de l'exécution du contrat de don de fonds. Elles sont destinées à l'association Prévention Routière et à ses éventuels partenaires. Ces données sont conse

de fonds. Elles sont destinées à l'association Prévention Routière et à ses éventuels partenaires. Ces données sont conservées durant la durée strictement nécessaire à la rédisationt aest lemalités préclières. Le donateur est susceptible de recevoir des communications de collecte de fonds par voie postale. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, le donateur dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition (y compris à l'érwoir de communications per voie postale), de limitation du traitement, de portabilité et d'efficement de ses données l. Il peut reflerré à fout moment son consentement à la prospection. Ces droits peuvent être exercés soit par courrier à l'association Prévention Routière – 4 rue de Ventadour – 75001 Paris, soit par –mail à contact@preventionroutiere assoit, en précisant ses nom, prénom, adresse postale et no jaignant une copie recto verso de la spiece d'identité. En cas de difficulté en la ovec la gestion de ses données presonnelles, le donateur a le droit d'infroduire une réclemation augrès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente. Le donateur est informé de l'existence de la liste d'opposition au démarchage féléphonique Bloclei.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Derrière chacune de nos actions, il y a votre don:



70[€] \ 1 opération « Capitaine de soirée » auprès de 200 personnes.*



_ _

100[€] **»** Participation à la réalisation et la diffusion d'un spot radio sur les dangers de l'alcool au volant.*

* Exemples d'affectation des dons

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS?

Contactez notre équipe :

- par téléphone au 01 44 15 27 65 / 01 44 15 27 92
- par e-mail à adhesion@ preventionroutiere.asso.fr

Pour toute question sur les legs, demandez notre brochure.

BULLETIN DE SOUTIEN **ET D'ABONNEMENT**

À nous retourner au plus vite pour sauver des vies

de l'association Prévention Routière et fais un don de :	CA186
□ 30 € □ 50 € □ 80 € □ 160 €	
□ Autre montant : €	
NON ADHERENT, je désire m'abonner à Circuler Autrempour 6 numéros . Je joins mon règlement de 24 € à l'or de Circuler Autrement, par chèque bancaire.	
Nom	
D.	
Prénom	•••••

Important : à compléter et à renvoyer avec votre chèque dans l'enveloppe-réponse jointe sans affranchir.

Code Postal

66% de votre don à l'association Prévention Routière sont déductibles de votre impôt, dans la limite de $20\,\%$ de votre revenu imposable. Nous vous enverrons un recu fiscal.

CIRCULER AUTREMENT est édité par l'association Prévention Routière Président: Stéphane Daseschner - Déléguée générale : Anne Lavaud 4, rue de Ventadour, 75001 Paris - Tél. : 01 44 15 27 00 Fax : 01 44 15 27 40 - E-mail : circuler@preventionroutiere.asso.fr Directrice de la publication : Anne Lavaud - Rédacteur en chef : Thomas Thieulin Impression : SIMAN - 92100 Boulogne-Billancourt Commission paritaire : 0119 H 84171 - ISSN 1956-9629
Dépôt légal : 4* trimestre 2018 - Service abonnements : Tél. : 01 44 15 27 92 Ce numéro est accompagné d'un courrier avec bulletin de soutien et d'une enve